

PREVENT 10

1. IDENTIFICATION			
Nom du produit	: PREVENT 10		
Code du produit	: 30-60030	Autres moyens d'identification	: Non disponible.
Fournisseur	: SCP Distributors Inc - Canadian Division 100 Vinyl Court, Unit A Woodbridge, Ontario L4L 4A3	Manufacturier	: Fabriqué pour: SCP Distributors Inc - Canadian Division 100 Vinyl Court, Unit A Woodbridge, Ontario L4L 4A3
Utilisations identifiées	: Produits de consommation: Produit pour le traitement d'eau de piscine ou spa Cette fiche signalétique est fournie à titre indicatif seulement. Le produit n'est pas réglementé par le SIMDUT. Le produit est réglementé selon la L.P.A. et emballé sous forme de produit de consommation. PCP30784.		
Utilisations non recommandées	: Utiliser ce produit seulement selon les directives d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser.		
Date d'édition (AAAA-MM-JJ)	: 2016-12-16		
En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)			

2. IDENTIFICATION DES DANGERS	
Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.	
Classification du produit	: Non classé.
Mention d'avertissement	: Pas de mention de danger.
Mentions de danger	: Aucun danger spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
<u>Conseils de prudence</u>	
Généralités	: Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.
Prévention	: Aucune mesure spécifique requise. Consulter la Section 8 pour plus d'information.
Intervention	: Aucune mesure spéciale requise Consulter la section 4 pour plus d'information.
Stockage	: Aucune mesure spécifique nécessaire. Consulter la section 7 pour des renseignements supplémentaires sur le stockage et la manutention.
Élimination	: Aucune mesure spécifique nécessaire. Voir la section 13 sur l'élimination des déchets.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: Aucune information additionnelle.
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: Aucun connu.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS		
Substance/préparation : Mélange		
Nom des ingrédients	Numéro CAS	% (p/p)
quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides	68424-85-1	10 - 30
Ethyl alcohol	64-17-5	1 - 5
Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.		

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	En cas d'irritation, rincer avec de l'eau. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Inhalation	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Note au médecin traitant	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Agents extincteurs inappropriés	Aucun connu.
Dangers spécifiques du produit	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
Produit de décomposition thermique dangereux	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
Mesures spéciales de lutte contre l'incendie	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.
Protection individuelle	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Méthode de nettoyage	Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rincer à l'eau pour le nettoyage final.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
Entreposage et incompatibilité	Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Ethyl alcohol	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heures. 8 hrs OEL: 1880 mg/m ³ 8 heures. CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 1000 ppm 8 heures. VEMP: 1880 mg/m ³ 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 2/2015). STEL: 1000 ppm 15 minutes. CA Ontario Provincial (Canada, 1/2013). STEL: 1000 ppm 15 minutes.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air pouvant provenir de l'utilisation de ce produit.

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/ faciale

Les expositions intenses ou prolongées peuvent nécessiter le port de lunettes de sécurité. Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Mains et Protection du corps

Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.	pH	7.8	Point d'éclair	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Bleu.	Densité relative	0.99	Point de fusion	0°C (32°F)
Odeur	Caractéristique.	Viscosité	Non disponible.	Point d'ébullition	100°C (212°F)
Seuil olfactif	Non disponible.	Tension de vapeur	Non disponible.	Point d'inflammation	: Non disponible.
Solubilité dans l'eau	: Non disponible.	Densité de vapeur	: Non disponible.	Taux d'évaporation	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.	Température d'auto-inflammation	: Non disponible.		
Coefficient de partage n-octanol/ eau	: Non disponible.	Inflammabilité (solides et gaz)	: Non disponible.		
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.					

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	Le produit est stable.
Matériaux incompatibles	Aucune donnée spécifique.
Conditions à éviter	Aucune donnée spécifique.
Risque de réactions dangereuses	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition	Voies d'entrée non probables : Orale, Cutané, Inhalation.	
	<u>Effets aigus potentiels sur la santé</u>	<u>Symptômes</u>
Contact avec les yeux	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Inhalation	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures Alcool éthylique	DL50 Orale	Rat	426 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Vapeur	Souris	>60000 mg/l	1 heures
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	124700 mg/m ³	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	>20000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Souris	8300 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	7 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	15010 mg/kg	-

Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisation	Non disponible.
Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides Ethyl alcohol	Aiguë CE50 37 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 64 ppb Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Chronique NOEC 4.15 ppb Eau de mer	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 32.2 ppb	Poisson - Pimephales promelas	34 jours
	Aiguë CE50 17.921 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Aiguë CE50 2000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 25500 µg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia franciscana - Larve	48 heures
	Aiguë CL50 42000 µg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	4 jours
	Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Chronique NOEC 0.375 µl/L Eau douce	Poisson - Gambusia holbrooki - Larve	12 semaines

Persistance et dégradation : Inconnu	Potentiel de bioaccumulation : Inconnu	Mobilité dans le sol : Inconnu	Autres effets nocifs : Inconnu
---	---	---------------------------------------	---------------------------------------

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-	

Autres informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien Les composants suivants sont répertoriés: Éthanol

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Listes internationales

États-Unis Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	1
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personnelle	B

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2016-12-16

Élaborée par : Département des affaires réglementaires
SCP Distributors Inc - Canadian Division
100 Vinyl Court, Unit A
Woodbridge, Ontario
L4L 4A3

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.